Ordre de service d'action

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises **Service Compétitivité et performance environnementale** **Sous-direction Performance environnementale et valorisation des territoires** **bureau du développement agricole et des chambres d'agriculture** **3, rue Barbet de Jouy** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Instruction technique** **DGPE/SDPE/2016-555** **06/07/2016**

Date de mise en application : 07/07/2016
Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 30/09/2016
Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 6

Objet : Mise en œuvre de la capitalisation des GIEE

Destinataires d'exécution
DRAAF DAAF

Résumé : La présente instruction technique précise les modalités de la capitalisation des résultats et des expériences des GIEE ainsi que les modalités de coordination de la capitalisation par le réseau des chambres d'agriculture.

Textes de référence :Loi n°2014-1170 du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt (article 3)
Décret d'application n°2014-1170 relatif aux Groupements d'intérêt économique et environnemental

Préambule

Les groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE) ont été créés par la Loi d'avenir pour l'agriculture l'alimentation et la forêt. La réglementation (Art. L. 315-3, L. 315-4, D. 315-5. et D. 315-8. du code rural et de la pêche maritime) prévoit une capitalisation des résultats et des expériences des GIEE et elle en fixe les objectifs et la gouvernance. Par ailleurs, le suivi des projets est également prévu par la loi ; il est assuré par le Préfet de région par l'intermédiaire des DRAAF/DAAF.

Les GIEE se trouvent au cœur du projet agro-écologique. Ils constituent des expériences de terrain riches et éclairantes de ce qu'est la transition agro-écologique dans diverses filières, sur divers territoires. En cela, la capitalisation et la diffusion de leurs résultats et de leurs expériences est le moyen de documenter comment la transition agro-écologique est à l'œuvre, les conditions qui la favorisent, le champ de contraintes qui limite son déploiement, les bénéfices et risques associés au changement de pratiques, etc. La capitalisation des connaissances acquises et détenues par les membres des GIEE dans la pratique quotidienne de leur activité ainsi que sur les résultats de leurs actions doit permettre de recenser, de mettre à disposition et de diffuser ces savoir-faire et retours d'expériences afin de favoriser la diffusion de l'agro-écologie auprès de l'ensemble des agriculteurs et plus largement du monde rural.

La capitalisation des résultats et des expériences des GIEE soulève l'enjeu de la bonne articulation des politiques publiques, dans la mesure où des dispositifs de capitalisation d'expériences en agro-écologie - ou contribuant à l'agro-écologie - sont élaborés dans le cadre d'autres politiques publiques. C'est le cas en particulier de DEPHY avec la plate-forme web collaborative GECO (Gestion des Connaissances), du réseau rural national avec les projets de mobilisation collective pour le développement rural ou encore du projet agro-écologique avec le diagnostic de l'engagement dans une démarche agro-écologique. Dans un souci de bonne gestion des fonds publics et de lisibilité des diverses initiatives existantes, il convient, pour la capitalisation des résultats et des expériences des GIEE, de tirer parti au maximum de l'existant.

La présente instruction technique a pour objectif de préciser l'articulation entre, d'une part, la capitalisation qui est menée par les organismes désignés par les GIEE et, d'autre part, les actions de coordination de la capitalisation qui sont menées par le réseau des chambres d'agriculture (cf. annexe 1). Elle donne également des éléments de cadrage sur le contenu et sur les modalités de mise en œuvre de cet exercice de capitalisation sur les GIEE en lien avec les autres politiques publiques liées à l'agro-écologie.

1. La capitalisation des résultats et des expériences effectuée par les GIEE et les organismes de développement agricole qu'ils ont désignés

1.1. Objectifs

La loi fixe 3 objectifs à la capitalisation des GIEE :

- la diffusion et le partage d'expériences ;

- l’implication dans l'innovation de l'ensemble des acteurs du développement agricole pour produire des connaissances et des ressources diversifiées répondant aux attentes des agriculteurs ;

- l’utilisation des résultats obtenus dans le cadre de travaux de recherche appliquée.

Par ailleurs, en tant qu’outil de politique publique au cœur du projet agro-écologique, les GIEE apportent, par la capitalisation de leurs résultats et de leurs expériences, un éclairage issu du terrain sur la mise en œuvre du projet agro-écologique et doivent ainsi alimenter les réflexions sur l’évolution des politiques publiques.

1.2. Objet de la capitalisation des résultats et des expériences des GIEE

La capitalisation dans le cadre des GIEE est entendue comme le fait de contextualiser, de formaliser et de rendre accessible des informations relatives aux résultats et aux expériences des GIEE (cf. annexe 2). Les données brutes produites par le GIEE (chacun des membres ou collectivement) et les échanges au sein du GIEE ne sont, en tant que tels, pas considérés comme des informations capitalisées. Remises en contexte (et susceptibles d’être comparées à d’autres informations), formalisées, interprétées et rendues accessibles (cf. 1.4), ces informations peuvent alors devenir des résultats et des expériences capitalisés.

Différents aspects de l’action des GIEE peuvent faire l’objet d’une capitalisation et susciter l’intérêt d’agriculteurs, de conseillers ou encore de la recherche. La liste ci-dessous est donnée à titre indicatif :

- Dimension technique des projets : description des pratiques et combinaisons de pratiques mises en œuvre (si possible à l’échelle du système d’exploitation), retours d’expériences sur les trajectoires d’évolution des pratiques et des systèmes (facteurs clés de succès, freins, leviers, indicateurs ayant aidé l’agriculteur à se rassurer ou à s’alerter lors de sa trajectoire de changements...), performances (agronomiques, économiques, environnementales, sociales) des pratiques et des systèmes d’exploitation ;

- Dimension organisationnelle et sociologique des projets : analyses et retours d’expériences (description, facteurs clés de succès, freins, leviers...) sur la dynamique collective et partenariale, sur la gestion de l’innovation et des risques associés, sur l’émergence et la mise en œuvre du projet, sur l’accompagnement, sur les actions de capitalisation et de diffusion elles-mêmes.

1.3. Pilotage et modalités de mise en œuvre et de rapportage des actions de capitalisation

La réglementation et l’instruction technique DGPAAT/SDBE/2014-930 du 25 novembre 2014 relative aux GIEE prévoient que chaque structure porteuse de GIEE désigne un organisme de développement agricole chargé d'assurer la capitalisation des résultats et des expériences du projet et qu’il lui met à disposition ces informations à cette fin. On

entend par organismes de développement agricole tout organisme actif dans le champ du développement agricole (qu'il bénéficie ou non de financements de développement agricole). Ces organismes sont par ailleurs tenus de contribuer et d'alimenter le processus de coordination de la capitalisation piloté par les chambres d'agriculture (cf. section 2).

Du point de vue du rapportage des actions de capitalisation, les GIEE doivent rendre compte des actions conduites aux DRAAF/DAAF dans le cadre des bilans qu'ils leur adressent, à une fréquence définie par celles-ci (au moins triennale). Un format de restitution est proposé en annexe 3. Dans le cadre de leur contribution aux actions de coordination de la capitalisation menées par les chambres d'agriculture, les organismes qui appuient les GIEE adressent par ailleurs copie de ce compte-rendu aux chambres régionales d'agriculture (CRA) concernées. Par ailleurs, ils les informent en temps et en heure, de la tenue d'événements de capitalisation et de diffusion afin qu'ils puissent être mis à l'agenda tenu par le réseau des chambres d'agriculture (cf. section 2.3.).

1.4. Contenu des actions de capitalisation et de diffusion, supports utilisés et publics visés

Différents outils et supports de capitalisation sont envisageables pour capitaliser les résultats et les expériences des GIEE. En premier lieu, il s'agit de ceux développés par les réseaux de développement agricole qui accompagnent les GIEE. Au-delà, il existe une grande diversité d'initiatives et de dispositifs, développés dans le cadre de projets de recherche ou d'autres politiques publiques liées à l'agro-écologie, qui proposent des méthodes, des supports et des contenus de capitalisation sur l'agro-écologie (cf. annexe 4).

Les organismes appuyant les GIEE pour la capitalisation sont invités à se rapprocher de ces outils dans une double perspective : y puiser des méthodes, des supports de capitalisation d'une part, les alimenter par les résultats et les expériences des projets GIEE, d'autre part. Le réseau des chambres d'agriculture contribue à favoriser ce rapprochement dans le cadre de son rôle de coordination de la capitalisation (cf. section 2). Par ailleurs, lors de leurs échanges avec les GIEE, au moment de la reconnaissance et/ou au moment des bilans intermédiaires, les DRAAF/DAAF informent les GIEE des divers dispositifs de capitalisation et de diffusion sur l'agro-écologie existants, notamment des initiatives de leurs régions.

Le choix des outils et des supports est laissé aux GIEE et aux organismes chargés de la capitalisation. Il est toutefois recommandé d'alimenter la plate-forme GECO (cf. annexe 5) notamment les fiches « exemples de mise en oeuvre ». Les DRAAF/DDAF peuvent en faire une condition à l'octroi des financements de capitalisation / diffusion dont elles disposent (cf. section 1.5).

1.5. Financements

La capitalisation est à la charge du GIEE et de l'organisme de développement agricole qui l'appuie pour cela. Tout ou partie des actions conduites dans ce cadre peuvent être

financées notamment sur les crédits État du compte d'affectation spéciale « développement agricole et rural » (CASDAR)[1] ou du Budget Opérationnel de Programme 154 (BOP 154)[2] dédiés à l'animation des GIEE, en fonction des choix faits par chaque DRAAF/DAAF et dans le cadre des règles plus spécifiques de mobilisation de ces crédits.

Pour les GIEE dont les chambres d'agriculture assurent la capitalisation, les financements CASDAR des programmes régionaux de développement agricole et rural (PRDAR) et plus spécifiquement des projets pilotes régionaux (PPR)[3] peuvent être mobilisés. Pour les GIEE appuyés par des réseaux d'organismes nationaux à vocation agricole et rural (ONVAR) ou par des instituts techniques, les financements CASDAR de ces organisations peuvent contribuer aux actions de capitalisation.

Par ailleurs, le réseau rural national peut contribuer à la capitalisation des GIEE dans le cadre des projets « Mobilisation collective pour le développement rural ».

2. La coordination des actions de capitalisation assurée par les chambres régionales d'agriculture et l'APCA

2.1. Objectifs et principes

La coordination de la capitalisation a pour objectifs et principes :

- de favoriser l'atteinte des objectifs de la capitalisation des résultats et des expériences des GIEE ;

- de faciliter l'accès de tous les agriculteurs, les opérateurs de développement, les acteurs de la recherche appliquée et les autres acteurs du monde rural aux résultats et expériences des GIEE ;

- de favoriser l'enrichissement réciproque des actions de capitalisation mises en œuvre par les organismes de développement agricole ;

- de favoriser la bonne articulation des actions de capitalisation des GIEE avec celles menées dans le cadre d'autres dispositifs de politiques publiques et d'initiatives liées à l'agro-écologie (GECO, EcophytoPic, réseau rural...) ;

- d'associer l'ensemble des organismes de développement agricole impliqués sur la capitalisation des GIEE.

1 Instruction technique DGPE/SDPE/2016-100 du 10/02/2016 relative au lancement de l'appel à projets Mobilisation collective pour l'agro-écologie 2016 « Animation des GIEE »

2 Instruction technique DGPE/SDPE/2015-870 du 10/10/2015 relative au financement de l'animation sur crédits du BOP 154

3 Instruction technique DGPAAT/SDDRC/2015-124 du 10/02/2015 relative aux modalités de mise en place en 2015 des projets pilotes régionaux dans le cadre du programme national de développement agricole et rural (PNDAR) 2014-2020

2.2. Pilotage et modalités de mise en œuvre et de rapportage

La réglementation confie aux CRA et à l'APCA la mission de coordonner, en lien avec les organismes de développement agricole, les actions de capitalisation menées par les différents acteurs impliqués, sous le contrôle respectivement du préfet de région et du président du conseil régional, d'une part, et du ministre chargé de l'agriculture, d'autre part.

Au niveau régional, les programmes des travaux de coordination des actions de capitalisation sont élaborés par les CRA en concertation avec les organismes de développement agricole. Ils doivent être soumis pour avis aux formations spécialisées de la commission régionale de l'économie agricole et du monde rurale (COREAMR) chargées des GIEE. Ils sont portés à la connaissance des commissions « agro-écologie » dès que celles-ci seront mises en place. Ils sont validés par les DRAAF/DAAF.

Au niveau national, un programme est élaboré par l'APCA en concertation avec les têtes des réseaux impliqués dans la capitalisation et l'accompagnement des GIEE, et validé par le MAAF.

Que ce soit au niveau régional ou au niveau national, des comptes – rendu des actions de capitalisation et de coordination de la capitalisation sont réalisés annuellement, présentés en COREAMR ou au groupe national de concertation GIEE et validés par les DRAAF/DAAF ou par le MAAF.

2.3. Contenu de la coordination de la capitalisation

La mission de coordination de la capitalisation assurée par le réseau des chambres d'agriculture consiste à animer, à « mettre en relation », à « rendre accessible », à « faire connaître », en veillant à favoriser et à rendre compte de la richesse des expériences des GIEE, de la diversité et de la pluralité des collectifs et des structures impliquées dans la dynamique GIEE. Elle s'articule autour de 3 volets :

- <u>volet 1 : assistance technique aux différents acteurs du développement agricole et aux GIEE pour faciliter la capitalisation</u>

1. Organiser, au niveau de chaque région et au niveau national, la concertation et la coordination avec les acteurs du développement impliqués dans la capitalisation (chambres d'agriculture, ONVAR…) et avec la DRAAF/DAAF ou le MAAF pour :

1.1. élaborer les programmes pluriannuels de capitalisation et leurs modalités ;

1.2. suivre annuellement la mise en œuvre des actions de capitalisation et réaliser un compte-rendu de ces actions visant à recenser l'information et à dégager des recommandations notamment relatives à l'articulation avec les autres dispositifs de capitalisation sur l'agro-écologie et à l'atteinte des objectifs de la capitalisation des GIEE fixés par la loi.

2. Faire connaître la diversité des initiatives, supports et outils de capitalisation sur l'agro-écologie dont les GIEE et les organismes qui les appuient pour la capitalisation peuvent se servir pour réaliser les descriptifs des projets, les témoignages et retours d'expériences, l'acquisition de résultats quantitatifs sur les exploitations (cf. annexe 4)...

- volet 2 : favoriser la diffusion/communication des résultats des GIEE, notamment en lien avec les autres actions de développement agricole dans le cadre de séminaires, colloques, journées techniques, portes ouvertes... au niveau national et régional :

1. faciliter la participation de représentants des GIEE concernés et des structures qui les accompagnent à des journées régionales ou nationales portant sur des thématiques de recherche et développement agricoles (dimension agronomique et technico – économique), associant au-delà des GIEE, les publics cibles de la capitalisation ainsi que des représentants d'autres initiatives capitalisant sur l'agro-écologie (GECO, RMT, groupes opérationnels du PEI, projets CASDAR concernés, groupes DEPHY, « groupes des 30 000 »...) ;

2. organiser au niveau des têtes de réseau nationales des événements visant à capitaliser des éléments transversaux relatifs aux GIEE (dimension sociologique et organisationnelle) : émergence des projets, accompagnement des agriculteurs… en associant au-delà des GIEE, les publics cibles de la capitalisation ainsi que des représentants d'autres initiatives capitalisant sur l'agro-écologie.

- volet 3 : rendre visible les actions de GIEE et les actions de capitalisation à travers un site Internet dédié comportant notamment : un onglet « ressources » (cf. volet 1.2), un annuaire des projets (avec, *a minima*, d'une part possibilité d'une recherche par entrées géographique, thématique et structure d'accompagnement et d'autre part, présence de la fiche descriptive du projet et du compte-rendu des actions de capitalisation menées) et un agenda des actions de capitalisation et de diffusion des GIEE par les organismes de développement qu'ils ont désignés.

Pour ce troisième volet de la coordination de la capitalisation, l'APCA est chargée de la création du site internet dédié et de sa maintenance en lien avec le Ministère chargé de l'agriculture. Ce site internet est créé sur le modèle du site www.innovaction-agriculture.fr.

Dans le programme national de coordination de la capitalisation, l'APCA précise, en concertation avec les organismes impliqués dans l'accompagnement et la capitalisation des GIEE, les modalités de gestion et de gouvernance du site internet.

Dans le cadre du suivi des projets, en lien avec le GIEE, les DRAAF/DAAF fournissent au MAAF les informations permettant d'établir la fiche descriptive du projet (sur le modèle des fiches déjà établies depuis 2015, amendé de certains éléments du « format commun » utilisé par le PEI (cf. annexe 6)). Cette fiche est maquettée par le MAAF. La Chambre régionale d'agriculture crée une page par projet GIEE, géolocalise le projet et y inclut cette fiche ainsi que les éléments transmis par les GIEE et les organismes de développement chargés de la capitalisation. La Chambre régionale d'agriculture tient à jour l'agenda des actions de capitalisation et de diffusion des GIEE.

2.4. Financements

Les chambres d'agriculture sont invitées à inscrire les actions de coordination de la capitalisation des GIEE dans le cadre de leurs financements CASDAR (PRDAR) en particulier dans le cadre des projets pilotes régionaux. A cet égard, les CRA pourraient positionner le responsable du PPR, ou à défaut un agent impliqué par ce PPR, comme animateur régional de la dynamique GIEE, à l'instar des animateurs régionaux ECOPHYTO chargé en particulier de la mise en œuvre de la coordination de la capitalisation. D'autres financements peuvent être mis à contribution : projet Réseau rural « DECO-AGROECO », Réseau mixte technologique…

2.5. Éléments de calendrier

Les CRA et l'APCA initient la concertation avec les organismes de développement agricole pour élaborer le programme des travaux de coordination de la capitalisation au plus tard au troisième trimestre 2016 afin de le soumettre à l'avis de la COREAMR ou de le présenter au groupe national de concertation GIEE au plus tard fin 2016.

Annexes

Annexe 1 : Rôles respectifs dans la capitalisation et la coordination de la capitalisation et schéma de synthèse de l'organisation de ces deux exercices

GIEE

- Transmission de données, de résultats et d'expériences à la structure de développement agricole qu'ils ont désigné pour la capitalisation

Organismes de développement agricole chargés de la capitalisation

- Mise en œuvre d'actions de capitalisation et de diffusion
- Participation aux actions coordonnées par les CRA et l'APCA
- Rapportage auprès des DRAAF/DAAF, copie aux CRA, des actions de capitalisation et de diffusion menées

CRA et APCA

- Création et mise à jour du site Internet dédié aux GIEE
- Élaboration des programmes d'actions de coordination de la capitalisation régional national en concertation avec les organismes de développement agricole
- Soumission des programmes régionaux à la formation de la COREAMR en charge des GIEE
- Mise en œuvre des actions de coordination de la capitalisation prévues dans les programmes
- Comptes-rendus annuels sur la mise en œuvre des programmes de coordination de la capitalisation

DRAAF/DAAF

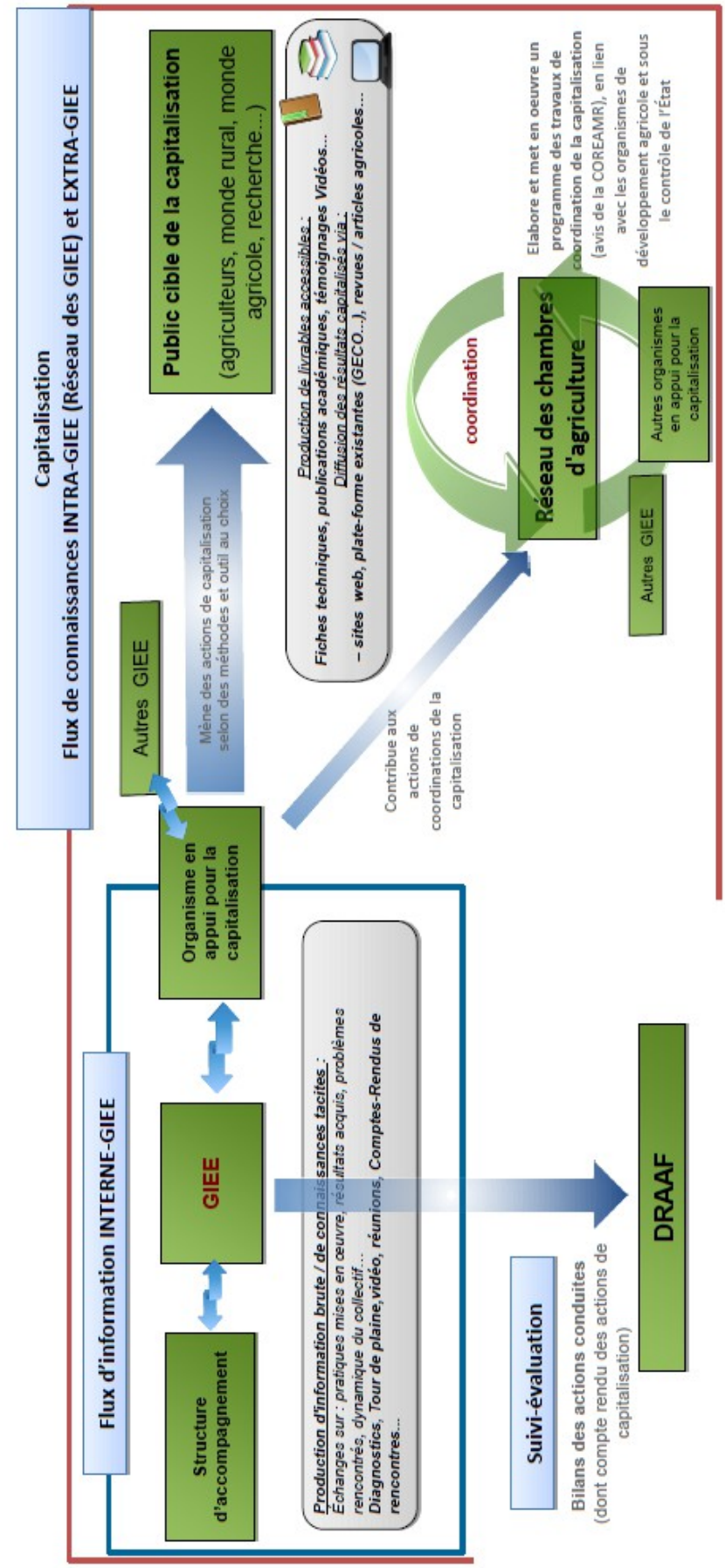
- En lien avec les GIEE, établissement des informations nécessaires à la réalisation des descriptifs des projets et transmission au MAAF de ces informations
- Convocation de la formation spécialisée des COREAMR
- Validation des programmes de coordination de la capitalisation régionaux et des comptes-rendus

MAAF

- Réalisation des fiches descriptives des projets GIEE sur la base des informations transmises par les DRAAF/DAAF
- Transmission des fiches descriptives à l'APCA pour la tenue du site internet dédié aux GIEE

• Validation du programme de coordination de la capitalisation de l'APCA et des compte-rendus

Schéma de synthèse capitalisation coordination de la capitalisation des GIEE



Annexe 2 : Qu'est ce que capitaliser ?

Les projets et initiatives dans le champ du développement agricole et rural font souvent référence à la capitalisation. Pour autant, ce que cela recouvre conceptuellement n'est pas véritablement explicité. En se tournant vers d'autres champs (notamment celui de la coopération internationale ou celui de la gestion des connaissances dans l'entreprise), on trouve des travaux abordant ce que l'on peut entendre par 'capitalisation', les enjeux associés, les méthodes pouvant être mobilisées[1]. Ces travaux peuvent apporter des réflexions utiles au processus de capitalisation envisagé pour les GIEE.

Une définition de la capitalisation fréquemment citée est la suivante :

«le passage d'une **expérience** à une **connaissance partageable** » (1)

La FAO se réfère à cette définition et explicite davantage ce passage à une connaissance partageable, dans le cadre d'une démarche particulière de capitalisation d'expériences : les 'bonnes pratiques'. (2)

'La capitalisation d'expériences est un **processus itératif** par lequel **une expérience** (avec ses succès et ses échecs) est **identifiée, valorisée et documentée** sur **différents supports**. Ce **processus systématique** permettra de **tirer des enseignements** et dégager des bonnes pratiques. Grâce à cette démarche, la pratique peut changer et s'améliorer et pourra, par la suite, **être appropriée par d'autres'**.

Certaines approches de la capitalisation mettent particulièrement l'accent sur la dimension d'apprentissage. Capitaliser, c'est prendre du recul par rapport à une expérience, c'est mettre en perspective une expérience par rapport à une problématique, un questionnement, c'est questionner une expérience, la discuter, voire la remettre en cause, c'est tirer des enseignements de l'expérience qui puissent servir à des interventions ultérieures. (3)

D'autres définitions mettent davantage l'accent sur la dimension sauvegarde de l'information. C'est le cas notamment de la norme nationale relative aux outils de management et de capitalisation d'expériences (norme FD X 50-190 de 2000) qui définit la capitalisation comme 'l'action d'accumuler volontairement et de manière organisée en vue d'un profit ultérieur' et l'expérience comme 'le savoir acquis par la pratique et/ou l'observation'.

Pour les GIEE, la formalisation d'un savoir ou d'un savoir-faire en connaissances réutilisables par d'autres, la construction collective des savoirs et l'apprentissage sont des questions centrales.

Méthodologie de capitalisation

Le sujet d'une capitalisation peut être multiple. Celle-ci peut porter sur une analyse des contextes, sur des propositions méthodologiques, sur des référentiels techniques, sur des résultats stratégiques, sur les façons de lier tout cela. Elle peut concerner une question ciblée, un projet dans son ensemble, une question transversale travaillée à

1 cf. références bibliographique en fin d'annexe

partir d'une série de projets. Elle peut porter sur des méthodes clairement définies ou bien sur ce qui constitue le cœur de la connaissance tacite : les talents, habiletés, tours de main, « secrets » de métier… (3)

Avant tout processus de capitalisation, il s'agit de préciser le questionnement, l'angle d'attaque qui permet d'initier le travail d'analyse. Ensuite, la méthode et le type de produits envisagés.

- La FAO promeut la démarche de capitalisation des expériences consistant à identifier et caractériser des *bonnes pratiques*. Elle propose une méthode et un format de restitution pour cela. (2)

- D'autres abordent le processus de capitalisation un peu différemment et le décomposent de la façon suivante (4):

- Se donner un cadre de référence : le cadre chronologique de l'expérience est le plus opportun ;

- Repérer les points d'inflexion, c'est-à-dire les changements significatifs dans l'action menée, les faits internes ou externes qui ont influencé structurellement l'action ;

- Identifier et classer les savoir-faire qui ont été mis en œuvre à ces moments-là. Le fait de confronter sa pratique à celle des autres permettrait de déterminer si le savoir est transposable à d'autres (savoir fondamental) ou s'il est utilisable uniquement dans certaines circonstances ou uniquement par la personne qui l'a mis en œuvre (savoirs spécifiques) ;

- Modéliser les savoirs en les formalisant et en explicitant les points précédents dans le produit final.

- Le fonds international de développement agricole (FIDA) et la fondation rurale d'Afrique de l'Ouest (FRAO) proposent quant à eux une guide méthodologique pour la capitalisation et la valorisation des expériences des projets et programmes de développement selon une grille à vocation opérationnelle (5) :

- faire un diagnostic des pratiques de capitalisation (état des lieux de l'existant)

- définir sur quoi capitaliser (identification d'une expérience, identification des thèmes de capitalisation...)

- définir comment capitaliser : quels outils utiliser (fiches d'expérience, histoire de vie, enregistrement de pratiques, étude de cas...)

- prévoir le mode de partage des connaissances (fiches techniques, documents audiovisuels, publications, articles, sites web…)

- Les travaux du RMT Systèmes de cultures innovants sur « la traque » de l'innovation rejoignent également ces réflexions sur la capitalisation (6). Ils détaillent et illustrent les étapes d'identification et de caractérisation de l'innovation: définition de la problématique, repérage des systèmes innovants, caractérisation de ceux-ci, évaluation

de leurs performances, définition des conditions de réussite et formalisation des résultats. L'explicitation des schémas décisionnels qui conduisent à tel ou tel résultat et la comparaison à d'autres systèmes similaires sont essentiels au moment d'identifier les conditions de réussite et donc de s'exprimer sur le caractère transposable du savoir.

Qui impliquer dans la capitalisation ?

Le processus de capitalisation peut-être vu comme l'opportunité de confronter des savoir-faire, d'échanger des éléments, d'interpeller sa pratique. Dans ce cas, l'implication des acteurs ayant participé à l'expérience à capitaliser est essentielle. Si la capitalisation est menée par un tiers, c'est alors un rôle d'assistant des acteurs de la capitalisation qui lui est donné et non un rôle de collecteur des savoirs. Pour les GIEE, cela plaide pour une forte implication des membres du GIEE d'une part dans le processus de capitalisation facilité par l'organisme qu'ils ont désigné pour cela et d'autre part dans le cadre des actions supports menées par le réseau des chambres d'agriculture dans le cadre de leur mission de coordination de la capitalisation.

Produits de la capitalisation

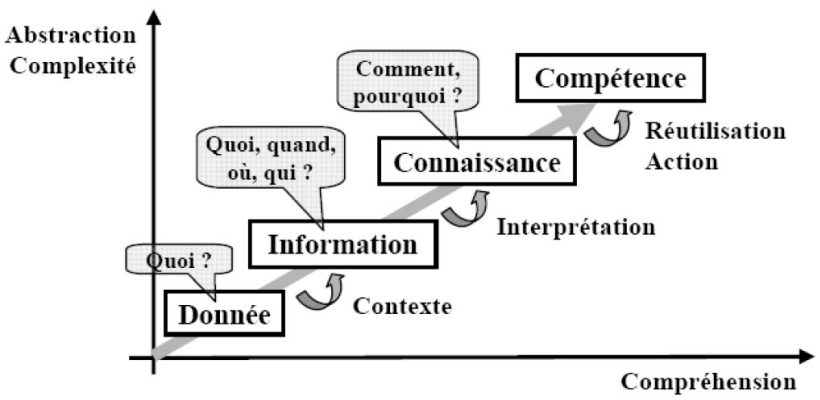
Le GIS relance agronomique (7) propose une typologie des produits de la capitalisation : presse agricole, revues techniques, publications scientifiques, publications techniques, produits de veille, formation (dont support), forums, réseaux sociaux, journées de démonstration, visites de ferme, salons professionnels, colloques, audiovisuel.

Définition de certaines notions employées dans des travaux traitant de la capitalisation

- Connaissances *tacites* versus connaissances *explicites* (8)

La *connaissance tacite* est celle qui est diffuse, non formalisée. Individuelle, elle est liée à des savoir-faire spécifiques et transmise par socialisation entre les personnes. Lorsqu'elle relève de collectifs plus larges, elle se transmet par échanges, rencontres, débats, etc. En ce qui concerne les GIEE, on peut considérer que c'est la connaissance qui est produite et circule au sein du projet. Le processus de capitalisation conduit à des *connaissances explicites*, qui font l'objet d'écrits, de normes, de références, et qui sont formalisées.

- Données, informations, connaissances (9)



Les données peuvent être définies comme un élément de base (résultat) utilisé pour représenter une information. L'information peut être définie comme une donnée à laquelle on ajoute un contenu descriptif, un environnement (notamment à travers des métadonnées). En lui donnant du sens, en l'interprétant, l'information devient une connaissance transférable.

Etant donné le choix fait de ne pas imposer de méthode et de format identiques de capitalisation à tous les GIEE, il y a un enjeu certain à être en mesure de caractériser, par le biais de métadonnées communes, les produits, divers, de cette capitalisation. Celles-ci permettront de mettre en lien ces différents produits. C'est l'objet du format commun de restitution des actions de capitalisation en annexe 3.

Références bibliographiques

(1) Pierre de Zutter, Des histoires, des savoirs, des hommes : l'expérience est un capital, FPH, Paris, 1994, p. 36

(2) Les bonnes pratiques à la FAO : Une démarche de capitalisation d'expériences pour un apprentissage continu, FAO, Note conceptuelle externe, 2013. http://www.google.fr/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&ved=0ahUKEwibwoacjL7NAhWLzRoKHdVsBBQQFgghMAA&url=http%3A%2F%2Fwww.fao.org%2Fdocrep%2F017%2Fap784f%2Fap784f.pdf&usg=AFQjCNEMk8RFF66uvCiGhrUN2Drai6HaFQ

Un nouveau module d'apprentissage sur la capitalisation d'expériences, FAO. http://www.google.fr/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&ved=0ahUKEwjBu7e9jL7NAhVHvRoKHQuyADoQFgghMAA&url=http%3A%2F%2Fwww.fao.org%2Ffileadmin%2Ftemplates%2Fdimitra%2Fpdf%2Fdim_25_f_p20.pdf&usg=AFQjCNEE6GYvkowgXnNnD5liPsL9seaysQ

(3) P. Villeval & P. Lavigne Delville, Capitalisation d'expériences... expérience de capitalisations. Comment passer de la volonté à l'action ?, Handicap International & GRET, Revue Traverses n°15, 2004. www.groupe-initiatives.org/IMG/pdf/traverse_15.pdf

(4) G. Graugnard & V. Quiblier, Introduction à la capitalisation d'expériences, F3E & CIEDEL, 2006. http://f3e.asso.fr/IMG/pdf/Note_de_synthese_formation_capitalisation_2006.pdf

(5) Guide méthodologique de capitalisation des expériences des projets et programmes de développement, FRAO, 2009. www.fidafrique.net/IMG/pdf/CAPITALISATION_FIDAfrique_FR.pdf

(6) Actes du colloque du RMT Systèmes de culture innovants du 17 mai 2016, Paris.

(7) I. Gachie Vinson, Étude sur la mutualisation de l'information, GIS Relance Agronomique, 2013.

(8) NONAKA Ikujiro & TAKEUCHI Hirotaka, The knowledge creating company : how Japanese companies create the dynamics of innovation, USA : Oxford university press, 1995, 284 p.

(9) Rasovka, 2006. cité dans V. Soulignac, Système informatique de capitalisation de connaissances et d'innovation pour la conception et le pilotage de systèmes de cultures durables, Paris, thèse de doctorat, 2012.

S.Didier, La capitalisation d'expérience au service de la solidarité internationale, mémoire, Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS), 2010.

http://www.google.fr/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=3&ved=0ahUKEwjNldCBn77NAhXJthoKHayUDfoQFggrMAI&url=http%3A%2F%2Fwww.cercoop.org%2FIMG%2Fpdf%2F2010-10capitalisationSabineDidier.pdf&usg=AFQjCNGrxj0Tqd9MOj5JX8MGBzN-SL3xbA

Bibliographie commentée sur la capitalisation d'expériences dans le développement international, Projet Gestion des connaissances et genre : capitalisation des bonnes pratiques en appui à la production agricole et à la sécurité alimentaire, FAO.

Annexe 3 : Proposition de format pour rendre compte des actions de capitalisation dans le cadre des bilans réalisés pour les DRAAF/DAAF par les GIEE, et transmis aux CRA dans le cadre de leurs missions de coordination de la capitalisation

Actions de capitalisation menées par le GIEE avec l'appui de l'organisme qu'il a désigné & contribution au programme de coordination de la capitalisation piloté par le réseau des chambres d'agriculture							
Région :							
GIEE concerné		Titre : Raison sociale de la structure porteuse :					
Organisme de développement agricole chargé de la capitalisation du GIEE :		Nom de l'organisme : Nom de la personne ressource : Cordonnées mail :					
Intitulé de l'action de capitalisation	**Objet de l'action (1)**	**Type de supports mobilisé (2)**	**Outil existant utilisé** *(si pertinent)* **(3)**	**Hyperlien éventuel vers une présentation de l'action ou vers ses livrables**	**Public (type de public (4) et taille)**	**Date de réalisation**	**Contribution au programme de coordination de la capitalisation (volet 2 de la coordination de la capitalisation)** *(si pertinent)* **(5)**
Niveau régional							
Ex : Journée de démonstration	*Technique : Faune auxiliaire et réduction de la pression parasitaire*	*Journée d'échange / publication technique*	*GECO*	*XXX*	*Agriculteurs (d'autres GIEE et hors-GIEE), RMT SdCI, groupes DEPHY, CA…* *100 personnes*	*XXX*	*Oui. Action s'inscrivant dans l'objectif XX du programme régional de coordination de la capitalisation*
Niveau national							
Commentaires généraux sur les actions de capitalisation conduites (difficultés éventuelles rencontrées, contraintes à prendre en compte, enjeux							

identifiés...), recommandations en matière de capitalisation et de diffusion :
Commentaire général sur la participation aux actions de capitalisation coordonnées par le réseau des chambres d'agriculture, recommandations :

(1) objet des actions de capitalisation/diffusion :

- technique (ex : conservation des sols, biodiversité, autonomie alimentaire des élevages, méthanisation...)

- sociologique et organisationnel (ex : dynamique des groupes, rôle des partenariats, diffusion...)

(2) supports utilisés : presse agricole, revues techniques, publications scientifiques, publications techniques, produits de veille, formation (dont support), forums, réseaux sociaux, journées de démonstration, visites de ferme, salons professionnels, colloques, audiovisuel

(3) outil existant utilisé : GECO, RMT, observatoire TAE, observatoire de la biodiversité, journées innov'action, répertoire des savoirs-faire paysans...

(4) public : agriculteurs, acteurs de l'aval, acteurs du développement agricole, acteurs de la recherche, monde rural, enseignement, société civile, pouvoirs publics...

(5) mentionner l'objectif du programme régional de coordination de la capitalisation auquel l'action a contribué et le cas échéant la référence à l'action de ce programme concernée

Annexe 4 : Initiatives de capitalisation et de diffusion sur l'agro-écologie (non exhaustif)

Structure en charge de l'initiative	Nom de l'initiative	Contenu et types de supports	Lien
ACTA (et APCA, INRA, AgroParisTech, MNHN, Agro-transfert)	Projet Réseau rural national « Mobilisation collective pour le développement rural » : Décloisonner et contextualiser l'agro-écologie dans les territoires au service du développement Rural (DECO – AGROECO)	Retours d'expériences, cartographie des centres de ressources	http://www.reseaurural.fr/le-reseau/2014-2020/AAP2015
ACTA	Ecophyto PIC (EcoPhyto)	Témoignages, synthèses écrites sur des thèmes de la protection intégrée, revue de presse, calendriers des événements /formations, indicateurs, boîtes à outils	http://www.ecophytopic.fr/
ACTA	Outil de diagnostic agro-écologique	Indicateurs de performance et références, fiches « pratiques agricoles »	http://www.diagagroeco.org/
ADEME	Diagnostic Dia'Terre	Indicateurs de performance (Energie et GES)	http://www.ademe.fr/expertises/produire-autrement/production-agricole/passer-a-laction/dossier/levaluation-environnementale-agriculture/loutil-diaterre
AFAF	Agr'eau : agroforesterie et couverts végétaux	Publications techniques, agenda, supports audio-visuels, retours d'expériences...	http://www.agroforesterie.fr/agreau-couverture-vegetale-des-sols-agroforesterie-et-couverts-au-service-de-l-eau.php
AFAF (et APCA, CNPF, FNCUMA, APAD)	Projet Réseau rural national « Mobilisation collective pour le développement rural » : Réseau rural agroforestier français (AEFOR)	Annuaire des conseillers par régions, Livrets, guides et synthèses, rapports écrits, Revue, documentaires et partages d'expériences (vidéos)	http://www.reseaurural.fr/le-reseau/2014-2020/AAP2015
Agro-Transfert Ressources et	RMT ERYTAGE : Plate-forme et comparateur d'outils de	Témoignages, indicateurs, aide au choix d'outils de diagnostic, réseau d'échange de ressources,	http://www.plage-evaluation.fr/webplage/

territoire	diagnostics de durabilité	fiches descriptives des outils de diagnostic existants, fiches descriptives des indicateurs liés au risque phytopharmaceutique (GUIDE), forum	
AgroParisTech	Université virtuelle d'agro-écologie (UVAE)	Ressources numériques, MOOC agro-écologie, Synthèses scientifiques (concepts, méthodes et outils des agro-écosystèmes), témoignages	http://www.ea.inra.fr/uvae
APAD	agriculture de conservation des sols	Agenda, renvoi vers supports écrits et audio-visuels	http://www.apad.asso.fr/
Atelier Paysan (et FNCUMA, FADEAR, AgroParisTech, CIRAD, Inter-AFOCG)	Projet Réseau rural national « Mobilisation collective pour le développement rural » : L'innovation par les usages, un moteur pour l'agro-écologie et les dynamiques rurales	Cartographie nationale de matériel agricole disponible, fiches techniques, guides, calendrier des formations d'auto-construction, d'organisation, de diffusion du savoir, et des techniques, forum	http://www.reseaurural.fr/le-reseau/2014-2020/AAP2015
Cellule nationale d'animation de DEPHY (APCA)	DEPHY (EcoPhyto)	Fiches trajectoires, fiches Systèmes de Culture Economes et Performants (SCEP), fiches de présentation des projets EXPE, outil de diagnostic Stephy (calculateur), Indicateurs (diagnostic pour les systèmes de cultures plus économes), Résultats des expérimentations menées sur des techniques de protection intégrée, retours d'expériences, témoignages	http://ecophytopic.fr/tr/innovation-en-marche/r%C3%A9seau-dephy
Chambres d'agriculture	Innov'action	Témoignages, Documents écrits, supports audio-visuels, journée de démonstration	http://www.innovaction-agriculture.fr/accueil/
Chambres d'agriculture	INOSYS	Indicateurs de performance, références, base de données	http://www.chambres-agriculture.fr/informations-economiques/inosys-references-technico-economiques/
FADEAR	Répertoire des savoirs-faire paysans	Témoignages, retours d'expériences,documents écrits, supports audiovisuels	http://www.savoirfairepaysans.fr/
FADEAR	Diagnostic agriculture paysanne	Indicateurs	http://www.agriculturepaysanne.org/les-outils-de-l-agriculture-paysanne

FARRE	Boîte à outil protection intégrée	Documents écrits, vidéos	http://www.boitagri.com/
FNAB	Eau et Bio	Publication, forum, retour d'expériences, dossiers thématiques, calendriers des événements, cartographie des acteurs, documents écrits, supports audio-visuels	http://www.eauetbio.org/
FNAB	Restauration collective	Retours d'expériences, Témoignages, guide de conduite de projet, guides d'aide à la gestion, kits pédagogiques, documents écrits	http://www.fnab.org/index.php/se-former-sinformer/nos-publications/39-simpliquer-dans-la-restauration-collective-bio
FNCUMA (et FNCIVAM, TRAME, FADEAR, FRCIVAM Pays de la Loire)	Projet Réseau rural national « Mobilisation collective pour le développement rural » : Le réseau des collectifs d'agriculteurs pour la transition agro-écologique (COLLAGRO)	Articles dans revues techniques, événements, recensement des outils relatifs au fonctionnement des groupes et aux dynamiques collectives en agro-écologie	http://www.reseaurural.fr/le-reseau/2014-2020/AAP2015
FNCUMA (et FNCIVAM, TRAME, GAEC & Sociétés, FNAB/GABNOR)	Projet Cap vert : nouvelles formes locales de coopération et processus de territorialisation liés à la mise en œuvre de pratiques agroécologiques	Journées d'étude, publications, outils d'accompagnement	
INRA	Observatoire sociologique des transitions agro-écologiques	Monographies des dynamiques organisationnelles de collectifs en agro-écologie (lauréats de l'appel à projet du CASDAR Mobilisation collective pour l'agro-écologie), synthèse	
INRA, chambre d'agriculture de Bourgogne-Franche Comté	RMT Systèmes de culture innovants	Publications scientifiques et techniques (fiches, posters…), journées de démonstration, journées d'études...	http://www.bourgogne.chambagri.fr/grandes-cultures.html http://agropeps.clermont.cemagref.fr/mw/index.php/Accueil
INRA – IRSTEA - ACTA - RMT système de cultures innovants	GECO (issu d'AgroPeps)	Fiches synthétiques de connaissances hybrides au croisement de connaissances scientifiques et empiriques co-produites et évolutives, forum, fonctionnalité de recherche sémantique	

ITAB (et INRA, ISARA-Lyon, FNE, APCA, Bio Consommateurs, FNAB)	Projet Réseau rural national « Mobilisation collective pour le développement rural » : INOVEZ BIO (INOVBIO)	Fiches/cahiers et guides/dossiers techniques, rapports d'études et de recherche, actes des journées techniques, Revue bimestrielle sur la technique en AB, calendriers des colloques en AB	http://www.reseaurural.fr/le-reseau/2014-2020/AAP2015
Muséum National d'Histoire Naturelle	Observatoire de la biodiversité (OAB)	Fiches descriptive des indicateurs de biodiversité (état/pression/réponse), synthèses écrites et retours d'expériences, supports audio-visuels, (dont une page YouTube)	http://observatoire-agricole-biodiversite.fr/
RAD-CIVAM	Observatoire technico-économique des systèmes herbagers	Indicateurs de performance et références, témoignages, publications techniques	http://www.agriculture-durable.org/lagriculture-durable/lobservatoire-technico-economique/
RAD-CIVAM	Grille Indicateurs Clés de l'Agriculture Durable	Indicateurs de performance	http://www.civam.org/index.php/agriculture-durable/agriculture-projets-nationaux/118-indicateurs-cles-de-l-agriculture-durable
Régions	Partenariat européen pour l'innovation (PEI) (volet développement rural)	Documents écrits, ressources audio-visuelles...	http://www.reseaurural.fr/PEI/PEI
SOLAGRO	Plate-forme collaborative Osaé (« OSez l'Agro-Ecologie »	Témoignages, articles scientifiques, synthèses techniques avec interview, formations (visites de fermes, journées techniques...), newsletter, base documentaire, plate-forme de diffusion des savoirs, Documents écrits, supports audio-visuels	http://www.osez-agroecologie.org/l-agroecologie
VetAgroSup	ABioDoc (centre national de ressources en agriculture biologique)	Publications, ouvrages techniques ou économiques, travaux expérimentaux, études, retours d'expérience	http://www.abiodoc.com/

Annexe 5 : Présentation de GECO (GEstion des COnnaissances), un outil web de partage de connaissance collaboratif

GECO, un outil pour favoriser le partage et la diffusion des connaissances autour de l'agroécologie

Face aux constats de l'éparpillement, de la non formalisation voire du manque de connaissances sur les systèmes de culture durables, le RMT SDCi (Systèmes De Culture innovants) a décidé en 2008 de développer un outil Agro-PEPS, permettant de concevoir, piloter, gérer et faire l'apprentissage de systèmes de culture innovants et performants d'un point de vue économique, environnemental, social et agronomique.

En 2008, c'est également le lancement du Plan Ecophyto qui prévoyait le développement des dispositifs : Expé, Ferme, Base (aujourd'hui Agrosyst) et GECO (dispositif de gestion des connaissances).

En 2015, le Ministère de l'agriculture, pilote de GECO, a décidé de lancer le développement du dispositif GECO en utilisant AgroPEPS comme prototype opérationnel en attendant sa mise en ligne. Actuellement, GECO est en cours de programmation. Une première version Béta de GECO est prévue pour début 2017. GECO viendra compléter le portail EcophytoPIC et sera sous maîtrise d'ouvrage de l'ACTA au plus tard en janvier 2017.

Ainsi, GECO est un outil web pour et dans lequel tout un chacun, agriculteur, conseiller, mais aussi élève, enseignant, chercheur, … peut venir chercher mais aussi à son tour, apporter des connaissances, des savoirs, des savoir-faire, et proposer des idées innovantes. L'hypothèse à la base de GECO est que fournir aux acteurs une diversité de connaissances et de savoirs est une source d'inspiration et permet de contribuer à la conception innovante de systèmes plus agro-écologiques.

L'équipe de projet GECO est composée de l'équipe initiale d'Agro-PEPS : l'IRSTEA (maître d'ouvrage de GECO dans la première phase de conception, de construction, de déploiement et de test opérationnel), des chambres Régionales d'Agriculture de Bourgogne Franche-Comté et d'Aquitaine Limousin Poitou-Charentes et de l'INRA élargie à l'ACTA et à la CAN DEPHY.

GECO, la juxtaposition d'un espace pour regrouper et formaliser les connaissances et d'un forum pour échanger et partager les expériences

- Une base de connaissances évolutive et collaborative regroupant des connaissances formalisées mais non figées

Environ 80 personnes, issues de différentes institutions (chambres d'agriculture, instituts techniques, organismes de recherche, établissements d'enseignement, …) ont déjà participé à la rédaction de 150 pages de connaissances qui sont de l'ordre des techniques élémentaires (ex : la technique du faux-semis). Ces techniques traitent de différents pans de l'agro-écologie : la fertilité des sols, la protection des cultures, les

régulations biologiques, la biodiversité, la gestion de l'eau... … Ces connaissances se veulent synthétiques avec 1 sujet traité dans une seule page web. Les pages de connaissances peuvent être modifiées à tout moment à la manière d'un « wikipédi a », ce qui permet d'écrire collectivement les pages de connaissances et de les actualiser facilement.

Actuellement, les pages du « wiki » présentent une bibliothèque de 150 techniques culturales élémentaires qui concernent principalement les grandes cultures. L'ambition pour GECO est de s'élargir avec des pages :

- de nature différente, comme des exemples de mises en œuvre, des fondamentaux agronomiques, des outils d'aide … Les résultats des GIEE pourraient trouver leur place dans les fiches de type Exemple de mise en œuvre ;

- et adaptées à l'ensemble des systèmes de productions agricoles.

- Un partage d'expérience ou de questionnement à travers des discussions en lien avec les pages de connaissances ou sans lien

GECO propose également une autre fonctionnalité : celle de pouvoir venir échanger dans un forum. Cet espace d'échanges est pensé pour être aussi bien utilisé par des individus qui se questionnent, que par des groupes d'agriculteurs comme peuvent l'être les GIEE. Ces échanges peuvent porter sur le questionnement des connaissances elles-mêmes, ou sur des thématiques non encore traitées dans GECO. Ces échanges, par leur diversité, sont eux-mêmes des sources potentielles de connaissances empiriques, de savoir locaux qui peuvent être ainsi repris et à leur tour être capitalisés dans l'espace de connaissance.

- Les différents statuts et droits associés sur le site

Toutes les informations de GECO seront visibles par tous les visiteurs. Si les utilisateurs veulent échanger dans le forum ou discuter autour des pages du wiki, ils doivent s'identifier pour devenir des visiteurs identifiés. Ce statut s'obtient automatiquement après une demande de login. Enfin, seuls des «contributeurs» ont accès en écriture à l'espace wiki (écriture des pages de connaissance). En effet, la communauté agricole est beaucoup plus restreinte que la communauté wikipédia. Ainsi, pour éviter des dérives d'écriture sur le site qui pourraient ne pas être identifiées immédiatement, seules des personnes ayant obtenu un statut de contributeurs, donc reconnues par leurs pairs pour leurs compétences à partager des connaissances intéressantes pour la communauté, peuvent contribuer à la rédaction des pages dans le wiki. Un statut de modérateur existe également et consiste en la modération des échanges. Et enfin, le dernier statut est celui d'administrateur dédié aux webmasters, donnant plein pouvoir sur le site.

- Un moteur de recherche performant

GECO est également équipé de la technologie du web sémantique qui lui permet de stocker « proprement » les connaissances et de faire des liens entre toutes les connaissances. Ainsi, cette technologie permet de proposer à l'utilisateur des résultats pertinents auxquels il ne pense pas forcément lors de sa requête via l'interrogation des différents liens existants entre sa requête et les connaissances stockées dans l'outil.

Quelques liens pour en savoir plus :

- le site du prototype, Agro-PEPS : http://agropeps.clermont.cemagref.fr/mw/index.php/Accueil
- l'article paru dans Innovations Agronomiques sur le prototype de GECO : lien

Contacts :

- Luce Trouche (Luce.Trouche@grignon.inra.fr - 01.30.81.54.06),

- Animateurs de la tâche Agro-PEPS/GECO au sein du RMT SDCi :

Laurence Guichard (Laurence.Guichard@grignon.inra.fr - 01.30.81.52.43)

et Sébastien Minette (sebastien.minette@poitou-charentes.chambagri.fr - 05.49.44.75.11)

Annexe 6 : format de fiche descriptive des projets GIEE

- **Photo illustrative du projet et/ou des membres du collectif** dans le paysage agricole du territoire fournie dans un fichier (jpeg ou autre)
- **Titre** (intitulé du projet tel qu'inscrit dans le dossier de candidature)
- **Chapeau résumé du contenu du projet**
- **Texte** abordant les 4 aspects suivants (*Taille : 2000 à 2500 caractères (espaces compris))*

- motivations initiales
- actions prévues
- explications sur la performance à la fois économique, environnementale et sociale du projet au regard de l'agro-écologie
- diffusion, mobilisation d'autres agriculteurs / essaimage

- **Région**
- **Département**
- **Nombre d'agriculteurs impliqués**
- **Structure porteuse de la demande**
- **Principale(s) orientation(s) de production**

Apiculture / Arboriculture / Élevage avicole / Élevage bovin – orientation lait / Élevage bovin – orientation viande / Élevage caprins, ovins et autres herbivores / Élevage porcin / Grandes cultures / Horticulture – PAPAM / Maraîchage / Polyculture-Élevage / Polyculture – polyÉlevage / Viticulture / Élevage équin / Autres

- **Principale thématique** (Thématique affichée comme thématique principale du projet)

Agriculture biologique / Agroforesterie / Agropastoralisme / Autonomie alimentaire des élevages / Autonomie en azote et développement des légumineuses / Biodiversité domestique et cultivée / Biodiversité naturelle (dont éléments de paysages) / Certification Environnementale (HVE) / Changement climatique et émissions de GES (gaz à effet de serre) / Changement climatique (adaptation) / Circuits de proximité et système alimentaire de territoire / Commercialisation et création de filières et signes de qualité / Conditions de travail / Conservation des sols / Couverts Végétaux / Diversification des assolements – allongement des rotations / Diversification des activités agricoles ou non-agricoles / Échanges agriculteurs – éleveurs / Économie circulaire / Économies d'énergie / Emploi / Énergie renouvelable (hors méthanisation) / Gestion des effluents (hors méthanisation) / Gestion quantitative de l'eau / Gestion sanitaire des troupeaux et alternatives aux antibiotiques / Gestion des bio-agresseurs et alternatives aux phytosanitaires / Haies / Herbe / Installation / Lutte contre l'isolement en milieu rural / Méthanisation / Mise en commun des assolements / Mutualisation des outils de production / Pollinisateurs / Qualité de l'air et émissions d'ammoniac / Qualité de l'eau / Reconquête foncière / Semences (autonomie, diversité...) / Systèmes autonomes et économes en intrants / Valorisation non-alimentaire de la biomasse / Autres

- **Autres thématiques au cœur du projet** (maximum 4)
- **Structure d'accompagnement**
- **Partenaires engagés** (le cas échéant, préciser si le partenaire est membre de la structure porteuse du GIEE)
- **Date de reconnaissance du projet**
- **Durée du projet**
- **Territoire concerné** (noms du/des territoires (en reprenant les types ci-dessous autant que possible))

Agglomération ou communauté de communes / Aire d'alimentation de captage / Natura 2000 / PAEC (zone de Projet agro-environnemental et climatique) / Parc naturel régional / Parc national / Pays / Site pilote « eau et bio » / *Zone AOC / Zone AOP / Zone sensible/ zone vulnérable / Autres*

- **Organisme désigné par le GIEE pour la capitalisation des résultats**